
Le secteur agro-alimentaire

L'agro-alimentaire est un des secteurs dont la contribution à l'économie nationale est la plus considérable. Lorsque tous ses éléments sont pris ensemble, depuis la livraison de facteurs de production jusqu'à la consommation d'aliments, le secteur est un des plus vastes — 9,1 pour cent du Produit intérieur brut (PIB) en 1985 — du pays. Cette situation est attribuable au volume des activités de transformation, de distribution et de vente au détail des aliments (6,7 pour cent du PIB en 1985), à la contribution du secteur au nombre total d'emplois au Canada (13,1 pour cent en 1985) et à sa participation à l'excédent de la balance commerciale du Canada en matière d'agriculture (en 1986, le Canada a exporté 1,8 milliard de dollars de produits agricoles de plus qu'il n'en a importés).

L'agriculture canadienne est caractérisée par une variation régionale de sa production. Les régions montrent des différences appréciables entre les denrées qu'elles produisent, les perspectives et les marchés locaux, en partie à cause de l'environnement et du climat. Les producteurs des Prairies, qui s'adonnent surtout à la production de céréales et à l'élevage du bétail, sont les plus menacés par les fluctuations des prix mondiaux des produits primaires. En revanche, l'agriculture de l'Est a enregistré une plus grande stabilité de ses revenus, grâce à la diversité accrue de ses produits et à la plus grande importance accordée à l'approvisionnement du marché national.

Dans l'ensemble, la prospérité du secteur agricole canadien dépend dans une large mesure des marchés internationaux, car plus du tiers de ses recettes proviennent des exportations. Ces dernières années, le revenu agricole net réalisé tiré du marché a diminué sous l'effet de la détérioration des cours mondiaux des produits agricoles primaires exportés. Les programmes fédéraux de stabilisation du revenu agricole (*Loi sur la stabilisation des prix agricoles, Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest*) ont été renforcés récemment par des mesures visant à protéger les agriculteurs des effets dramatiques de l'érosion de leurs revenus et de problèmes financiers liés directement à la chute des prix sur les marchés internationaux (Programme spécial canadien pour les grains, Bureau d'examen de l'endettement agricole, programmes du Crédit agricole, et autres programmes). Toutefois, l'engagement financier total du gouvernement fédéral en agriculture a été substantiel, avoisinant les 4,5 milliards de dollars en 1986-1987. Avec les paiements directs du gouvernement au secteur, le revenu global net réalisé sera de quelque 14 pour cent plus élevé en 1987 qu'en 1986. Cette valeur globale du revenu cache cependant d'importantes différences sectorielles et régionales.